

**SMICTOM LOT GARONNE BAISE****Comité Syndical du 15 octobre 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi quinze octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.  
Convocations régulièrement adressées le 09/10/2020.

**Nombre de délégués syndicaux**

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-29

Présents : 24 votants : 24

**Étaient présents : 24 délégués**

***Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas*** : Madame Nathalie BURGER (suppléante de Monsieur Daniel TEULET), Messieurs Alain MOULUCOU (suppléant de Monsieur Jean-Pierre GENTILLET), Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Christophe MELON (suppléant de Michel MASSET), Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA (***12 présents***)

***Albret Communauté*** : Mesdames Evelyne CASEROTTO, Michèle AUTIPOUT (suppléante de Frédéric SANCHEZ), Laurence BENLLOCH (suppléante d'Isabelle SALIS), Dominique BOTTEON (suppléante de Monsieur Jean-Louis MOLINIE), Messieurs Jacques LAMBERT (suppléant de Madame Paulette LABORDE), Lionel LABARTHE (suppléant de Valérie TONIN arrivée à 19h30 pour DL 2020-30), Joël CHRETIEN, Robert LIHOSSIER, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (***12 présents***)

**Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :**

***Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas*** : Monsieur Olivier REYNES

***Albret Communauté*** : Messieurs Dominique HANROT, Alain POLO

**Pouvoirs de vote : 0****Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif et ressources humaines

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Madame Aurélie CEREUZUELA : Chargée de communication

**N° ordre : 2020-29 Désignation des représentants à la SEML du Confluent**

Monsieur le Président rappelle que le SMICTOM LGB est actionnaire de la SEML du Confluent. A cet effet, et suivant les conditions d'administration fixées par la SEML du Confluent, le syndicat doit disposer de 3 administrateurs élus parmi les délégués.

Il est fait appel à candidature et il est proposé de désigner :

1. Monsieur Philippe LAGARDE
2. Monsieur Didier SOUBIRON
3. Madame Nathalie BUGER

Il est proposé de procéder par un vote à main levée, sous réserve que les membres l'acceptent à l'unanimité.

*Entendu le rapport de présentation,  
Vu les statuts du SMICTOM LGB,  
Vu le code général des collectivités territoriales,*

**Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité :**

**Article 1** : Décide de désigner à main levée les représentants suivants au sein de la SEML du Confluent :

1. Monsieur Philippe LAGARDE
2. Monsieur Didier SOUBIRON
3. Madame Nathalie BUGER

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Publication/affichage : 21/10/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI